

# VendezVosTravaux.fr

*Le Guide Complet du Concept Révolutionnaire de « Travendre » — Version Corrigée*

## Introduction & Synthèse Exécutive :

Dans le secteur traditionnel du bâtiment et des travaux résidentiels, le parcours utilisateur classique est souvent jalonné de frictions : recherche fastidieuse d'artisans, comparaison de devis complexes et risques d'abandons. VendezVosTravaux.fr bouleverse totalement ce paradigme en introduisant le modèle inédit du « Travendre » (contraction de Travaux et Vendre).

Ce concept novateur inverse le flux financier de l'apport d'affaires : ce n'est plus le particulier qui cherche désespérément un professionnel disponible, mais le professionnel qualifié qui acquiert un projet mûr, vérifié et prêt à démarrer. En contrepartie de cette opportunité d'affaires exclusive, une partie de la valeur commerciale du chantier est directement reversée au particulier sous forme de commission financière.

## 1. Le Fonctionnement Détaillé du Processus

- **Étape 1 : Le Dépôt et la Caractérisation du Projet**

Le donneur d'ordre remplit un cahier des charges numérique précis avec la nature des travaux, les plans, les photos de l'existant et une estimation du budget.

- **Étape 2 : L'Audit Technique et la Valorisation Commerciale**

Les experts de la plateforme analysent la viabilité technique et financière du dossier. Seuls les dossiers sérieux sont retenus.

- **Étape 3 : L'Injection sur la Place de Marché B2B**

Le projet anonymisé est proposé au réseau d'artisans certifiés et géo-localisés qui achètent le droit de réponse exclusif.

- **Étape 4 : Conclusion du Chantier et Rémunération**

Dès que le contrat de travaux est signé, la commission d'apport d'affaires est débloquée et reversée en partie au propriétaire, réduisant le coût global.

## 2. Modélisation des Rémunérations et Potentiels de Gains

Le tableau ci-dessous schématise les gains réels calculés sur une base rectifiée de 5 % pour le particulier (correspondant à la moitié de la valeur d'apport d'affaires globale) :

| Catégorie de Projet                | Budget Estimé | Taux Rectifié | Gain pour le Particulier |
|------------------------------------|---------------|---------------|--------------------------|
| Rénovation Salle de Bain / Cuisine | 10 000 €      | 5 %           | 500 €                    |
| Rénovation Énergétique Globale     | 30 000 €      | 5 %           | 1 500 €                  |
| Extension de Maison / Aménagement  | 75 000 €      | 5 %           | 3 750 €                  |

|                                 |           |     |         |
|---------------------------------|-----------|-----|---------|
| Construction Neuve / Gros Œuvre | 150 000 € | 5 % | 7 500 € |
|---------------------------------|-----------|-----|---------|

### 3. Critères d'Éligibilité des Chantiers (Version Mise à Jour)

1. **Seuil de budget minimal** : Le montant estimé des travaux doit être supérieur à **2 000 €** afin de générer un intérêt d'apport d'affaires viable.
2. **Maturité temporelle** : Il n'y a **aucune contrainte de date** ni de délai imposé pour le démarrage du chantier.
3. **Clarté documentaire** : La possession de justificatifs de propriété, de plans ou d'autorisations accélère la validation.
4. **Localisation géographique** : Le projet doit se situer dans une zone couverte par le réseau d'artisans partenaires.

This is for informational purposes only. For medical advice or diagnosis, consult a professional. AI responses may include mistakes.